



Bonjour à tous,

Le mercredi 27 mai dernier, au cours du premier Conseil Municipal de ce mandat, Manuel Guilhermet nous a transmis les rênes de la commune pour les 6 années à venir. L'ensemble de l'équipe se joint à moi pour vous remercier de votre confiance lors des élections de mars dernier. L'aventure a bel et bien débuté, mais je crois qu'elle a même commencé depuis bien avant les élections...

Tout est parti de discussions lancées après des réunions associatives, lors des fêtes du village ou nous refaisons le monde et discussions entre habitants d'idées, de projets pour notre commune. À chaque fois, l'enthousiasme et la motivation débordaient.



En parallèle, j'ai eu la chance de participer à un groupe de travail mené par Sabrina, directrice de Familles Rurales, à l'occasion duquel j'ai pu expérimenter des réunions animées de manière «active» et efficace même lorsque nous étions nombreux avec des points de vue très différents. C'est grâce, notamment à cette expérience et cet outil, que j'ai réellement cru en la possibilité d'un conseil municipal «au service des idées des habitants».

Les rencontres du P'tit Déj' baumois ont été conçues dans cet esprit, afin de confirmer que l'enthousiasme des habitants était bien présent et que les outils d'animation permettaient à chacun de s'exprimer. Dès la première rencontre, ce fut le cas et les résultats au delà de mes espérances m'ont motivée à lancer véritablement la dynamique d'une liste pour les élections prochaines. Un petit noyau de personnes motivées s'est formé et lors des deux rencontres suivantes, les recherches se sont orientées vers différents fonctionnements de Conseil Municipaux. Nous nous sommes particulièrement intéressés à ceux qui avaient mis au coeur de leurs projets la participation des habitants.

Ainsi, c'est autour d'un véritable projet collectif que s'est formée l'équipe que vous avez élue. Dans cette Vie Communale nous allons tenter de vous expliquer le plus clairement possible le fonctionnement que nous sommes en train de mettre en place et comment vous pouvez vous impliquer pour nous aider à préserver et développer notre beau village.

À titre personnel, je tiens vraiment à remercier, tout d'abord l'équipe municipale qui vient d'assurer les 6 dernières années et avec qui j'ai découvert la vie municipale «de l'intérieur», les employés communaux qui se démènent pour notre village, tous les baumois qui ont participé aux rencontres des P'tit Déj' baumois et tout particulièrement à la toute nouvelle équipe qui a bien voulu franchir le cap et se lancer à mes côtés. J'espère me montrer à la hauteur du beau projet que nous construisons tous ensemble.

Étant données les règles sanitaires exceptionnelles, nous ne pouvons pas vous donner rendez-vous dans l'immédiat autour d'un verre de l'amitié. . . ce n'est que partie remise, nous espérons dès la rentrée de septembre pouvoir le faire et vous tiendrons au courant dès que nous en saurons plus.

Comme écrit un peu plus haut, je vous laisse tourner la page et découvrir plus en détail les membres et le fonctionnement de votre nouvelle équipe municipale.

À très bientôt,
Marion Pelloux-Prayer

NOTRE ÉQUIPE



CHRISTOPHE AUGUGLIARO

(élu référent) - 204, Chemin Fauchez

Je suis à mon compte en tant que Pizzaiolo. Situé à St Thomas en Royans avec mon camion jaune, j'ai souvent participé à des journées pour des associations telles que l'Association de Parents d'Élèves de la Baume ou encore les virades de l'espoir. Je travaille aussi depuis quelques mois en tant qu'ouvrier agricole avec Dimitri. Ma petite famille se compose de ma conjointe, mes trois fils et moi-même. Notre particularité et notre passion sont les animaux. Nous comptabilisons donc 14 huskies de Sibérie que l'on travaille très régulièrement pour pouvoir faire du traîneau (nous passons de temps en temps en plein village), mais aussi 5 bouledogues Américains, 3 chevaux, 2 ânes, des poules, des lapins... Vous l'aurez compris nos animaux font partie entièrement de nos vies et de notre organisation. Nous aimons les randonnées et découvrir la nature tous les 5, nous dormons en refuges pour pouvoir observer les animaux dans leur habitat naturel. Je me suis lancé dans la vie municipale avec l'esprit d'équipe, le développement de mon village me tient à coeur.

RÉMY CHARLY

(élu référent) - 5, rue des Charmilles

Petit être humain sur cette magnifique planète, je suis conscient de ma responsabilité sur l'état actuel de celle-ci. C'est pourquoi j'ai décidé d'essayer de faire quelque chose au niveau local et de tenter de le partager avec vous. Car il me semble que c'est le plus beau cadeau que l'on puisse faire à nos enfants.



ANNE CLERC-LE-PAGE

(élu référente) - 7, montée des Royets

Je travaille dans le domaine de la Protection Sociale (CPAM, CAF, CARSAT, URSSAF, ...) au plan national. Je vis seule dans une grande maison. Je savoure de retrouver le calme de la campagne lorsque je rentre chez moi, bien que j'apprécie vraiment les déplacements hebdomadaires dans les grandes métropoles et le travail quotidien avec des équipes importantes, lesquels m'ont permis de tisser au fil des ans un réseau dense d'amis un peu partout sur le territoire. Plus de 35 ans de vie professionnelle consacrés au pilotage de projets sur le champ social et particulièrement la solidarité n'ont entamé en rien ma passion pour le sujet. J'ai rejoint l'équipe simplement pour mettre au service des projets ambitieux l'expérience et les connaissances acquises, comme je le fais déjà de longue date dans le monde associatif.

GUY CORBY

(élu référent) - 9, montée des Royets

Les différents postes de proviseur que j'ai occupés m'ont permis de découvrir en famille des horizons très différents avec une succession d'expériences enrichissantes. À l'heure de la retraite nous avons choisi de nous installer au pied du Vercors pour son cadre de vie. Parents de trois grands enfants nous aspirons à passer du temps en famille avec nos quatre petits enfants. J'ai toujours été actif dans le domaine associatif. L'engagement municipal s'est fait d'autant plus naturellement qu'il eût été dommage qu'il n'y ait pas de liste dans notre belle commune. Intéressé par la chose publique j'espère que ce mandat nous permettra, collectivement, d'accompagner notre village vers un développement raisonné au service de la qualité de vie de ses habitants.



MARIE CRÉTÉ

(élu référente avec astreinte) - 5, rue des Charmilles

Mère de trois enfants qui ont grandi à la Baume, investie et engagée au sein de nombreuses associations, travaillant parfois loin, j'ai été peu présente dans la vie du village depuis plusieurs années. Le projet proposé par Marion et construit par un petit groupe d'habitants lors des rencontres du P'tit Déj' baumois, m'a peu à peu remise en lien avec le village. Le côté expérimental et innovant de ce projet m'enthousiasme par le défi qu'il représente mais aussi par les valeurs de partage et de construction collective qu'il propose.



LIONEL CRON

(élu référent) - 11, rue Belle Vue

Je travaille dans le domaine de la distribution d'eau brute et la production d'hydroélectricité. Conseiller sortant, je renouvelle un mandat et souhaite m'investir sur les sujets concernant l'intercommunalité, la communication et l'environnement.

SABRINA DUBOIS

(élue référente) - 445, route des Richards

Je travaille dans la cosmétique bio où les valeurs environnementales et écoresponsables sont au cœur de nos actions. Je suis entourée de ma famille, les noyers, les oiseaux avec les Monts du Matin en toile de fond. Je suis venue au conseil car j'ai été conquise par la dynamique de groupe qui a émergé des rencontres du P'tit Déj' baumois ; cela m'a donné envie de m'investir pour échanger et créer autour de sujets qui me tiennent à cœur : l'environnement, la communication, le mieux vivre ensemble.



DIMITRI FAVRE-NICOLIN

(élu référent avec astreinte) - 505 F, route de Gervans

Je travaille dans l'agriculture et plus spécialement dans l'élevage avicole. Je suis entouré de 2 enfants en bas-âge et de ma conjointe. La motivation pour me lancer au sein de cette nouvelle équipe m'est venue de Christophe que je connais très bien et du dynamisme de l'équipe qui m'a plu. Après 20 ans de rugby, l'esprit d'équipe est une notion très importante pour moi. Je viens partager mes expériences et aider la commune.

AMANDINE LOUIS

(élue référente) - 13, rue des Charmilles

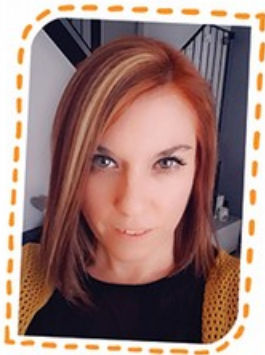
Je travaille dans le Syndicat Drôme Ardèche de traitement des déchets ménagers au sein du service communication et animation. Mes fonctions consistent à sensibiliser des personnes de tous âges aux problématiques liées aux déchets. C'est un thème qui nous concerne tous et dans lequel nous avons encore beaucoup de travail à faire. Dans ma tribu, nous sommes... 2 adultes, 2 enfants de 1 an et 3 ans, 4 poules, 1 poisson rouge et 2 minettes ! Nous aimons la nature et les petits plaisirs simples de la vie ! Je fais partie du conseil car j'ai été séduite par le principe de fonctionnement des rencontres du P'tit Déj' baumois. Ces rencontres citoyennes ont fait émerger beaucoup de belles visions quant à l'avenir de notre commune dans lesquelles j'ai eu envie de m'investir, notamment concernant la préservation et l'amélioration de notre environnement, mais aussi sur le développement d'actions sociales et culturelles. J'ai hâte que nous puissions nous rencontrer pour partager ensemble nos projets !



ARMAND MURDINET

(élu référent avec astreinte, 1er adjoint) - 21, rue du Savet

Je travaille dans le secteur du contrôle technique des poids-lourds. À la maison nous sommes 5, entourés de 5 animaux. J'ai grandi dans une famille pour qui l'implication dans la vie municipale était et est toujours importante. Le projet, qui s'est en partie construit lors de rencontres du P'tit Déj' baumois auxquelles j'ai participé, m'a donné envie d'intégrer ce XV baumois. Je suis particulièrement intéressé par tout ce qui touche aux domaines de l'urbanisme, des travaux, de la finance et de l'intercommunalité.



LORRAINE ORDENER

(élue référente) - 5 A, rue de l'Église

Je travaille dans le médico-social et je suis en contact avec des jeunes en situation de handicap moteur, leurs familles et les professionnels qui les accompagnent. Je vis avec mon plus grand bonheur : ma grande fille de 12 ans et entourée de gens merveilleux : les Baumois ! Je suis venue au conseil municipal parce que j'aime ce village, que je souhaite préserver notre cadre de vie et participer avec les habitants au développement d'un village encore plus vivant et solidaire. J'ai donc hâte de pouvoir vous retrouver dans les différentes commissions pour partager tout ça..

MARION PELLOUX-PRAYER

(Maire) - 182, route de Beaulieu

Je suis installée depuis 2008 en tant qu'indépendante dans les domaines artistiques que sont la musique (piano, chœurs...) et les arts visuels (design, graphisme, illustration...) ce qui me permet de travailler de chez moi et de gérer mon emploi du temps comme je le souhaite. Native de la Baume d'Hostun, après mes études, je suis revenue m'installer avec mon mari dans la maison familiale où nous avons rénové une partie des bâtiments, nous y sommes heureux entourés de nos 4 enfants. L'importance et le goût de s'investir dans la vie communale et dans le monde associatif m'ont sans doute été transmis par mes parents...



BENOÎT ROLLAND

(élu référent avec astreinte) - 10, rue Belle Vue

Je travaille dans l'enseignement, je suis professeur des écoles en maternelle. À la Baume d'Hostun depuis presque 10 ans, j'y suis entouré de ma femme, de mes trois filles, d'une petite chienne adorable et d'un environnement que je trouve exceptionnel. Je choisis aujourd'hui de m'investir car le nouveau projet porté par la commune est centré autour de valeurs que je reconnais comme essentielles et j'espère que vous serez le plus nombreux possible à vous y reconnaître aussi !

DAMIEN SCALVINI

(élu référent) - 8, rue du Bacchus

Je travaille dans le domaine de l'énergie. À la maison, je suis entouré de mon épouse et des mes 3 filles pour lesquelles j'ai décidé de m'investir pour notre village afin qu'il soit encore plus plaisant et agréable d'y vivre ensemble. Je compte m'investir au niveau des travaux, de l'urbanisme et de l'intercommunalité.

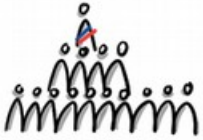


FRANKLINE THYRAUD

(élue référente) - 222, chemin de la Verdure

Retraitée du secteur social institutionnel en contact avec des jeunes et du secteur institutionnel handi-cap avec des personnes d'âge variable, je travaille toujours dans des activités artistiques en tous genres (ateliers, interventions en milieu scolaire, etc.) Je vis entourée de verdure en compagnie de mes grenouilles, merles et lézards. Je suis arrivée au conseil municipal par le biais des P'tit Déj' baumois avec le désir d'être utile socialement parlant et d'apporter des touches de création artistique.

NOTRE FONCTIONNEMENT



Sur les papiers officiels, notre conseil municipal est composé d'un maire, 4 adjoints et 10 conseillers municipaux. Cependant, dans le fonctionnement réel de notre équipe, nous sommes tous des **ÉLUS RÉFÉRENTS**.

Le principe de base est : 1 élu référent = 1 voix en **COMITÉ DE PILOTAGE**



et toute décision est discutée et validée collectivement tous les quinze jours.



Le **CONSEIL MUNICIPAL**, chambre d'enregistrement des décisions votées en COPIL, se tient en début d'une séance sur deux du COPIL soit toutes les 4 semaines.

Avant d'arriver en COPIL, les différents sujets sont traités en **COMMISSIONS**. Chaque commission est pilotée par un **BINÔME** d'élus référents et est constituée d'élus intéressés par le sujet.



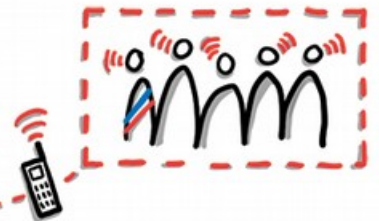
Le binôme est responsable du bon avancement de la commission, provoque les réunions et s'assure que tous les sujets, concernant cette commission, sont traités dans les délais.

Les commissions sont au nombre de 8 et vous sont détaillées sur la page suivante.



Le rôle du **MAIRE** est de suivre l'avancement de l'ensemble des commissions, elle participe aux commissions en tant qu'élue et apporte son aide et son soutien en cas de besoin. Elle organise le COPIL et le Conseil Municipal.

Pour les urgences lorsque le secrétariat de mairie est fermé et autres contraintes qui reviennent régulièrement (clés, location de salles ...) une **ASTREINTE** est mise en place. 5 élus dont le Maire, se partagent cette astreinte. Aussi, si un jour vous rencontrez une situation à caractère d'urgence nécessitant l'intervention de la mairie, appelez le **07-68-42-43-02**



Dans notre fonctionnement, les élus référents qui ont accepté cette astreinte sont ceux nommés « adjoints » auprès de la Préfecture.

Chaque élu de la commune (hors maire) fait partie au minimum d'un binôme, c'est la raison pour laquelle les indemnités sont réparties entre tous les élus et sont majorées pour les élus référents avec astreinte.



LES COMMISSIONS

COMMISSION FINANCE - BUDGET

adresse mail : commission.finances@la-baume-dhostun.fr

Élus référents : Marie, Armand, Guy



- Rôles :**
- préparer le budget,
 - analyser et suivre les comptes,
 - rechercher les économies, les optimisations,
 - aider au montage financier des projets
 - ...

- Objectifs :**
- s'assurer de la bonne santé des finances de la commune,
 - aider à la concrétisation des projets
 - ...

COMMISSION TRAVAUX - VOIRIE - APPEL D'OFFRES

adresse mail : commission.travaux@la-baume-dhostun.fr

Élus référents : Dimitri, Damien, Armand, Christophe et Rémy



- Rôles :**
- recenser et prioriser les différents travaux d'entretien que ce soit au niveau des bâtiments communaux, des voiries, etc.
 - suivre les travaux... du devis jusqu'au suivi de chantier
lors des appels d'offres participer au cahier des charges, à l'ouverture des plis et au choix des professionnels retenus
 - ...

- Objectifs :**
- s'assurer du bon entretien des bâtiments, des routes, des espaces verts communaux
 - aider à la concrétisation des projets
 - ...

COMMISSION URBANISME

adresse mail : commission.urbanisme@la-baume-dhostun.fr

Élus référents : Armand, Guy, Damien, Dimitri, Marie



- Rôles :**
- traiter les dossiers de demandes de travaux : permis de construire, déclarations préalables ... (pour rappel ceux-ci sont ensuite envoyés et examinés par le service dédié de l'Agglo)
 - rencontrer et aider les habitants qui le souhaitent dans leurs démarches
 - faire aboutir le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
 - ...

- Objectifs :**
- répondre aux différents dépôts de dossier dans les temps
 - s'assurer du bon développement du village
 - ...

COMMISSION COMMUNICATION - INFORMATION

adresse mail : commission.communication@la-baume-dhostun.fr

Élus référents : Sabrina, Frankline, Amandine, Benoît, Lionel, Lorraine



- Rôles :**
- gérer des supports de communications : Vie Communale, site internet, panneaux d'affichage
 - aider à la réalisation des supports de communication des différentes commissions
 - faciliter à travers le choix des outils la communication interne à l'équipe et au personnel communal
 - ...

- Objectifs :**
- apporter et rendre accessible l'information à tous les habitants
 - ...

COMMISSION ENVIRONNEMENT - ÉCOLOGIE - TRANSPORT - AMBROISIE - SANTÉ

adresse mail : commission.environnement@la-baume-dhostun.fr

Élus référents : Rémy, Amandine, Benoît, Christophe, Lionel, Sabrina



- Rôles :**
- déterminer et prioriser tous les projets pouvant être menés dans cet immense champ d'action
 - aider les autres commissions à ne pas oublier la dimension environnementale sur leurs dossiers respectifs (travaux, urbanisme, communication, etc.)
 - ...

- Objectifs :**
- rendre notre village plus «vert»
 - maintenir un dialogue serein entre les habitants et les agriculteurs
 - impliquer un maximum les habitants dans cette transition
 - ...

COMMISSION MIEUX VIVRE ENSEMBLE - CULTURE - ASSOCIATIONS - SOCIAL

adresse mail : commission.mieuxvivre@la-baume-dhostun.fr

Élus référents : Anne, Christophe, Frankline, Benoît, Lorraine, Rémy, Sabrina



- Rôles :**
- planifier la programmation culturelle en consolidant et développant l'offre actuelle
 - organiser les manifestations municipales
 - identifier et aider les personnes en difficultés (familles, personnes âgées, malades...)
 - faciliter le lien avec et entre les associations du village et/ou présentes sur le village
 - ...

- Objectifs :**
- impliquer les habitants afin que l'offre culturelle corresponde au maximum à leurs envies
 - faciliter les liens sociaux (intergénérationnels...)
 - ...

COMMISSION JEUNESSE - SPORT - PÉRISCOLAIRE - SCOLAIRE

adresse mail : commission.jeunesse@la-baume-dhostun.fr

Élus référents : Benoît, Lorraine, Christophe, Rémy



- Rôles :**
- faciliter le travail des équipes scolaires et périscolaires dans les deux écoles
 - aider à la mise en place et animer un «Conseil Municipal des jeunes»
 - renforcer et développer l'accès à des activités sportives (pédestres, en vélo...)
 - ...

- Objectifs :**
- maintenir et renforcer un cadre idéal pour les apprentissages
 - impliquer les jeunes dans la Vie du village
 - ...

COMMISSION INTERCOMMUNALITÉ

adresse mail : commission.intercommunalite@la-baume-dhostun.fr

Élus référents : Lionel, Marie, Armand, Damien, Guy, Sabrina



- Rôles :**
- favoriser et développer les rencontres entre les 5 communes environnantes (Hostun, Jaillans, Eymeux, Beauregard-Meymans et nous) afin de discuter autour de sujets ou projets qui nous concernent tous (Agglo, mutualisations de personnel, de matériel, etc.)
 - suivre et s'impliquer dans les commissions de l'Agglomération Valence-Romans dont nous faisons partie
 - ...

- Objectifs :**
- favoriser et entretenir de bonnes relations avec nos voisins et mutualiser lorsque c'est judicieux
 - renforcer nos positions au sein de l'Agglo
 - ...

COMMENT S'IMPLIQUER ET SUIVRE LA VIE MUNICIPALE ?

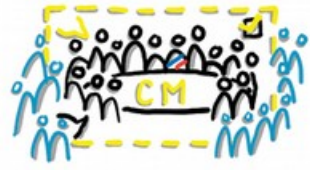
➔ Aux rencontres du P'tit Déj' baumois,  moments conviviaux qui auront lieu une fois par mois avec des temps de présentation mais aussi de travail collectif et seront animés par les commissions.

Malheureusement, avec le contexte sanitaire que nous connaissons actuellement, nous sommes dans l'impossibilité de les mettre en place immédiatement, mais dès que cela sera de nouveau possible, nous vous le ferons savoir.

➔ Aux commissions, sur inscription par mail ou par les élus référents de votre connaissance qui font partie de cette commission. Vous pouvez aussi par ces mêmes moyens envoyer vos idées et/ou remarques directement.



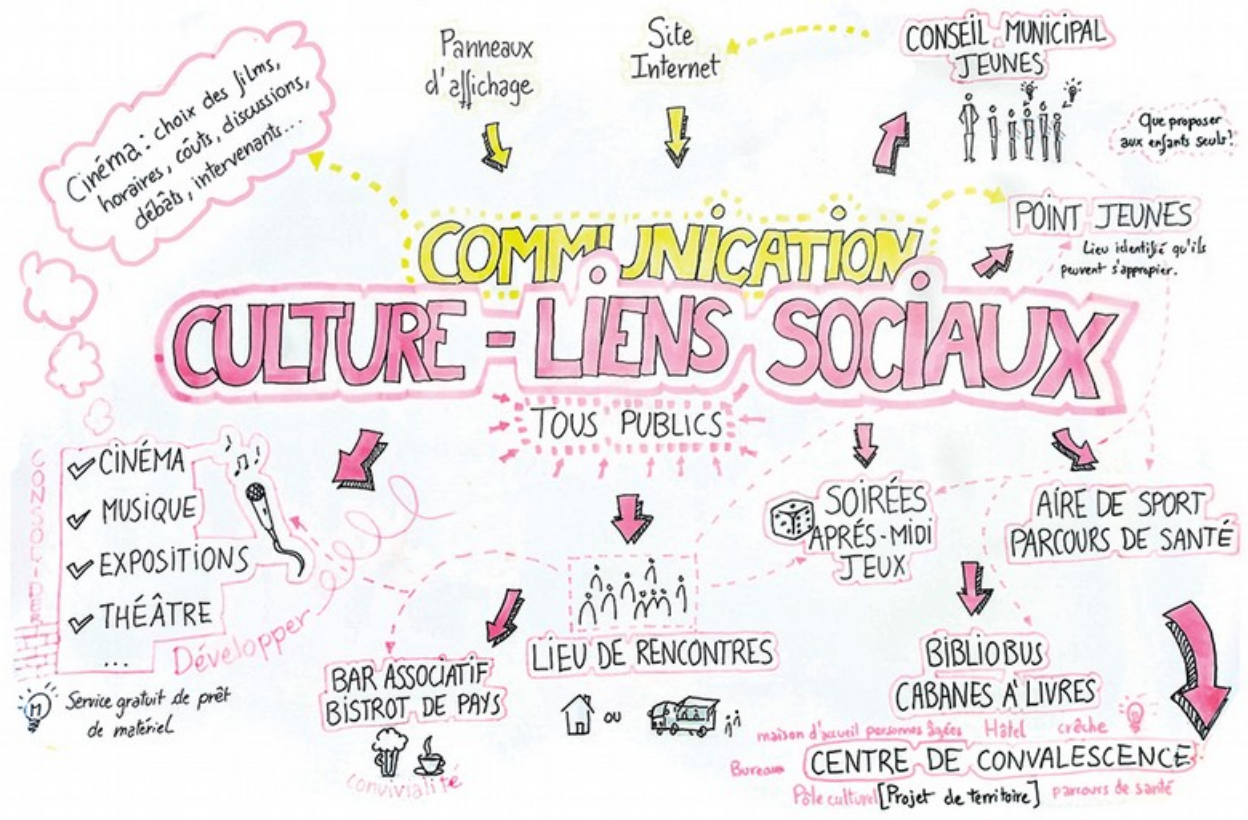
➔ Au Conseil Municipal, qui est toujours ouvert à tous.

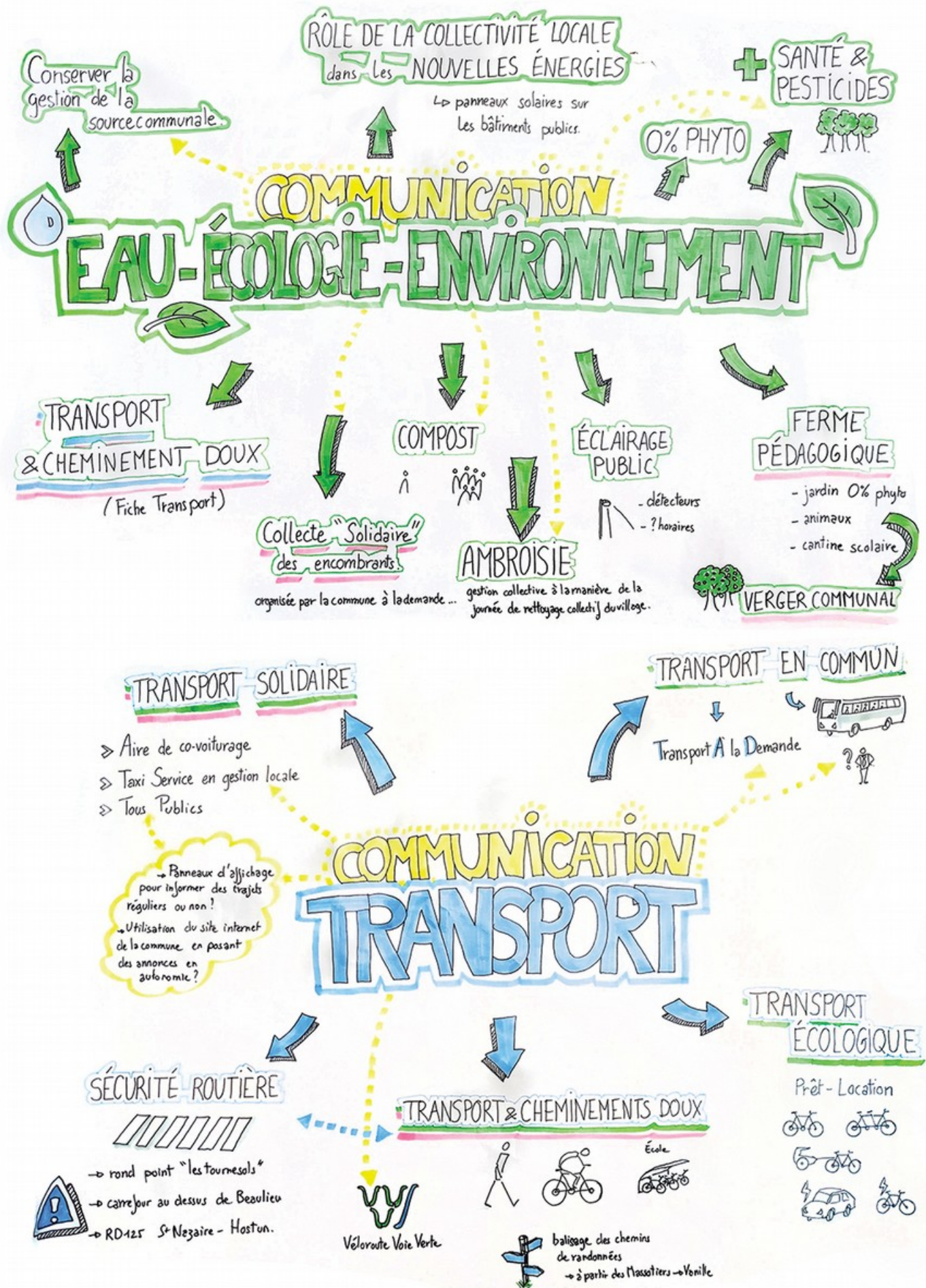


➔ Vous pourrez suivre, régulièrement, l'activité municipale et les différents comptes-rendus via la Vie Communale, le site de la commune www.la-baume-dhostun.fr et les panneaux d'affichage nouvellement installés près des dépôts d'apports volontaires.

LES PISTES ...

Lors des deux premières rencontres des 'P'tit Déj' baumois de novembre et décembre 2019, les habitants présents ont pu s'exprimer sur leur village, leurs envies, leurs rêves, les problématiques qu'ils rencontrent... Voici les 3 panneaux qui résument les différentes réflexions qui en sont ressorties. Ce ne sont que des pistes... à creuser, à prioriser, à compléter.





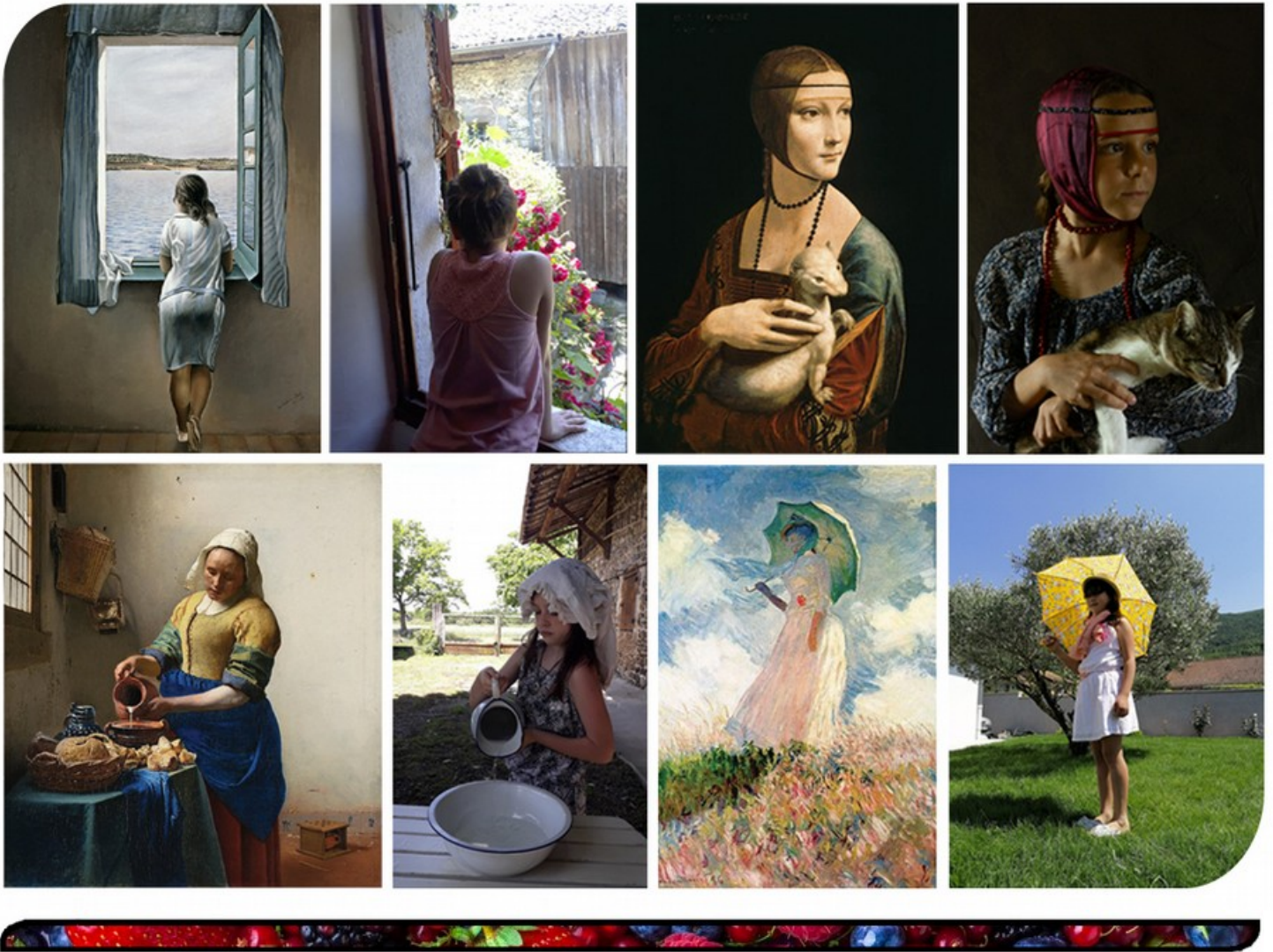
N'hésitez pas, venez partager vos points de vues, vos idées, aidez-nous à concrétiser ce dont vous avez envie... nous vous attendons !

Actus Jeunes

L'ART EN PHOTO, projet artistique des CMI-CM2 :

Voici le défi que devaient relever les enfants : il s'agissait de remettre en scène un tableau célèbre et de se prendre en photo. Défi relevé haut la main ! Pour voir les photos en plus grands, n'hésitez pas à jeter un coup d'oeil sur le site internet de la commune www.la-baume-dhostun.fr onglet « (dé)confinement ».





Pour les jeunes enfants (réouverture du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) sur la Baume) :

Pendant la crise sanitaire, l'association « Familles Rurales de Jaillans et des communes avoisinantes » reste mobilisée. Malgré la fermeture de l'ensemble des services, toute l'équipe a souhaité garder le lien avec les familles du territoire. Le site internet a été réactualisé dans son ensemble. Depuis le début du déconfinement, nous sommes opérationnels avec l'ouverture des mercredis loisirs, en respectant les mesures gouvernementales liées à la sécurité du public accueilli et du personnel encadrant. Cette situation inconfortable et le manque de visibilité, nous contraind à avancer prudemment. Aujourd'hui, nous ouvrirons progressivement nos services en portant une réflexion systématique aux conditions d'accueil et afin de répondre aux besoins du territoire.

Les services ouverts en juin :

- Mercredis Loisirs, à Hostun 7h45 à 18h.
- L'Oasis des Familles LAEP, à la Baume d'Hostun dans la petite salle de la salle des fêtes les vendredis de 9h à 11h (masque obligatoire). Pour rappel c'est un lieu dédié aux enfants de 0-4 ans accompagnés de leurs parents (grands-parents) ainsi qu'aux futurs parents, gratuit et sans inscription.
- Les activités loisirs Adultes (Gym Douce, Zumba, Pilates, Taekwondo, Yoga) en plein air avec 10 personnes maximum.

Prochainement :

- Kid O'mino, du 06 au 31 juillet et du 17 au 30 août.
- Les séjours d'été.

Nous espérons vous retrouver très vite. En attendant, restez prudents et prenez soin de vous !

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE WWW.FAMILLESRURALES.ORG/JAILLANS/
relaisfamille26@wanadoo.fr / 04 48 86 54 / 06 18 63 16 61

En mairie

ÉTAT CIVIL : - naissance



de **Margot**, le 21 avril, au foyer de Gaëlle BERTRAND et Quentin MORIN, 2460 D, route nationale

Nous lui souhaitons la bienvenue et adressons toutes nos félicitations aux parents et grands parents.



RAPPEL : Si vous souhaitez faire paraître sur cet État Civil une naissance, un mariage ou un décès, faites nous parvenir la demande en mairie ou par mail à mairie.la.baume.dhostun@wanadoo.fr

URBANISME - Permis de construire

- Arrêté du Maire du 24 février 2020 autorisant M. BODIN Bastien et Mme SOARES Laura à modifier la couleur des menuiseries annoncée dans le permis de construire initial - 505C route de Gervans

URBANISME - Déclaration préalable

- Arrêté du maire du 21 février 2020 autorisant M. COCHET Aurélien à des travaux de réfection de toitures - 1500 Route des Charbonnières
- Arrêté du maire du 24 février 2020 autorisant M. NICOLAÏ Anthony au remplacement du grillage par la réalisation d'un mur de clôture - 3 rue du Savet
- Arrêté du maire du 6 mars 2020 autorisant FRANCE ECO LOGIS pour la pose de panneaux photovoltaïques - 449 route des Richards
- Arrêté du maire du 3 mars 2020 autorisant M. BENED Xavier pour l'agrandissement de deux fenêtres - 343 montée du Château
- Arrêté du maire du 25 mars 2020 autorisant M. FORIEL Laurent pour la construction d'un pool-house et d'une piscine - 6 rue du Bacchus

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 1^{er} Avril 2004 et le 31 Juillet 2004 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille. Dans un délai de 3 à 6 mois après leur recensement, les jeunes nouvellement recensés peuvent s'inscrire sur l'espace jeune de majdc.fr.



Le centre du service national de Lyon est joignable uniquement :

- Par téléphone au 04 37 27 25 07
- par mail sur csn-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr
- ou par majdc.fr

EAU POTABLE

Ne vous inquiétez pas si à nouveau l'eau a une odeur de javel. Avec les intempéries de ces derniers jours, un traitement de l'eau au chlore est réalisé par la Régie Eau de Valence.

DIVAGATION DES CHATS



Plusieurs personnes se plaignent des chats de leur voisinage. Nous vous rappelons que lorsque vous faites le choix de prendre un chat, il n'en est pas de même pour vos voisins. Ils n'ont pas à subir leurs nuisances (déjections, attaques d'oiseaux, d'écureuils, ...)

CURAGE DES PUIXS PERDUS

Ces derniers jours, le service assainissement de l'Agglo est venu curer les puits perdus communaux. Il a été constaté et enlevé des « croûtes » de béton. Quand ils sont bouchés, les puits perdus ne sont plus efficaces et en cas de fortes pluies, les conséquences peuvent être extrêmement importantes. Nous vous rappelons que lorsque vous faites des travaux, il ne faut pas rincer le matériel utilisé dans les caniveaux ou les bouches d'égouts.

COUP DE POUCE VÉLO

Avec le déconfinement, le gouvernement souhaite encourager la pratique du vélo. L'opération « Coup de pouce vélo » propose notamment une prise en charge de 50 € pour réparer son vélo.

Comment en profiter ?

Si vous possédez un vélo que vous n'utilisez plus car il est endommagé, prenez rendez-vous chez un réparateur référencé sur le site de l'opération : « www.coupdepoucevelo.fr » et faites le réparer. La prime pouvant aller jusqu'à 50 € par vélo sera directement appliquée sur votre facture. Toutes les prestations qui concernent la réparation de votre vélo (pièces et main d'oeuvre) réalisées dans ce cadre sont éligibles à cette prime de 50 €.

Cette prime est valable du 11 mai au 31 décembre 2020.

DÉCHETTERIE DE L'ÉCANCIÈRE

La déchetterie de l'Écancière a réouvert ses portes depuis le 27 mai, les horaires d'ouverture sont les suivants :

→ Lundi et vendredi : de 9h à 12h

→ Mercredi et samedi : de 13h30 à 17h30

Les Grandes lignes du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 27 mai 2020

Présents : ORDENER Lorraine, DUBOIS Sabrina, SCALVINI Damien, CLERC-LE-PAGE Anne, CRON Lionel, LOUIS Amandine, CHARLY Rémy, FAVRE-NICOLIN Dimitri, MURDINET Armand, CORBY Guy, CRETE Marie, ROLLAND Benoît, THYRARD Frankline, PELLOUX-PRAYER Marion

Excusés : AUGUGLIARO Christophe qui a donné pouvoir à PELLOUX-PRAYER Marion

Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Guilhermet Manuel, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et excusés) installés dans leurs fonctions.

Élection du Maire :

C'est notre doyenne, Frankline THYRARD qui a lancé l'élection du Maire : Marion PELLOUX-PRAYER a été élue à l'unanimité.

Élection des adjoints au Maire :

Le mode de fonctionnement suivant est retenu : tous les conseillers municipaux seront référents d'une commission. Les 4 adjoints auront à gérer en plus des autres conseillers, les astreintes.

Sont élus à l'unanimité 4 adjoints :

- 1^{er} adjoint : Armand MURDINET
- 2nd adjoint : Dimitri FAVRE-NICOLIN
- 3^{ème} adjoint : Marie CRETE
- 4^{ème} adjoint : Benoît ROLLAND

Vote des indemnités des conseillers et du Maire :

Le montant de l'enveloppe maximale autorisée pour les indemnités des élus s'élève à 3232 € pour la tranche dans laquelle la commune se situe (entre 500 et 1000 habitants). Le Conseil municipal décide d'effectuer un prorata en fonction du nombre d'habitants (environ 600) ce qui ramène l'enveloppe à 2672 €.

Chaque élu étant référent d'au moins une commission, il a été décidé que chacun des élus touchera une indemnité.

Cette enveloppe sera partagée ainsi :

- Maire : 1107,32 €
- Conseiller avec astreinte (adjoints) : 160,24€
- Conseiller sans astreinte : 85,18€

Un point sera fait d'ici la fin de l'année pour voir si ce système d'indemnité convient à tout le monde et sera réajusté si besoin.

Délégués des différents organismes de représentation

- **Syndicat Intercommunal de l'Ecancière** : ce syndicat est constitué de 2 élus des communes d'Eymeux, La Baume d'Hostun, Jaillans, Beauregard-Baret et a pour fonction la gestion administrative, foncière, du personnel et de l'entretien de l'École maternelle.
→ **Sont élus : Benoît ROLLAND et Lorraine ORDENER**
- **SDED (Syndicat départemental d'Energie de la Drôme)** : Il s'agit d'un syndicat mixte qui regroupe l'intégralité des 367 communes drômoises soit plus de 480 000 habitants. Ses principales compétences et activités sont l'organisation et le contrôle de la distribution de l'électricité et du gaz.
→ **Sont élus : Guy CORBY et Lionel CRON**

- **SID (Syndicat d'Irrigation Drômois)** : ce syndicat regroupe au sein d'une même structure unique tous les réseaux d'irrigation du département. Le SID est organisé autour de la notion de «territoires» (regroupement de communes desservies par le même réseau ou la même ressource en eau).
 - **Sont élus : Dimitri FAVRE-NICOLIN et Damien SCALVINI**

- **Défense et Sécurité routière** : Le référent « Sécurité routière » veille à la prise en charge de la sécurité routière dans les différents champs de compétences de la commune et coordonnera les actions mises en œuvre . Le référent « Défense » a pour fonction de servir de relais d'information entre le Ministère de la Défense et les communes.
 - **Sont élus : Christophe AUGUGLIARI et Armand MURDINET**

- **Risques majeurs** : Le référent «Risques Majeurs» a pour mission de mettre à jour le plan communal de sauvegarde. Ce document a pour objectif de nous faciliter la gestion opérationnelle lors d'une catastrophe naturelle ou d'un accident technologique, en nous aidant à organiser notre propre dispositif communal de crise (alerte de la population, déclenchement du plan de secours, cellule de crise).
 - **Est élue : Marion PELLOUX-PRAYER**

- **Santé et risques professionnels des agents** : Le référent «Santé et Risques professionnels» a pour mission de tenir à jour le document Unique d'évaluation des risques des agents communaux, en lien avec Isabelle COINDRE, nommée Assistante de Prévention.
 - **Est élu : Lionel CRON**

Acquisition foncière

Suite au bornage de 2 lots constructibles au lieu-dit Le Château et après discussions avec les propriétaires, l'acquisition de plusieurs parcelles a été votée. Sur ces parcelles (talus, bord de voie...) passent des réseaux (eau et assainissement...).

Questions diverses : dérogation scolaire

Une dérogation scolaire a été accordée exceptionnellement pour un « Toute Petite Section » (TPS) sur l'école d'Hostun compte tenu du fait qu'il n'y a pas de TPS à l'Ecancière et sous la condition d'inscrire l'enfant en PS à l'Ecancière dès la rentrée 2021-2022.

Conseil Municipal du 9 juin 2020

Présents : ORDENER Lorraine, DUBOIS Sabrina, SCALVINI Damien, CLERC-LE-PAGE Anne, CRON Lionel, LOUIS Amandine, CHARLY Rémy, FAVRE-NICOLIN Dimitri, MURDINET Armand, CORBY Guy, CRETE Marie, ROLLAND Benoît, THYRARD Frankline, PELLOUX-PRAYER Marion, AUGUGLIARO Christophe

Délégation du Maire à un agent fonctionnaire

Marion Pelloux-Prayer délègue la signature à Isabelle Coindre afin qu'elle puisse assurer les fonctions suivantes :

- la réception des déclarations de naissance, de décès, d'enfants, sans vie, de reconnaissance d'enfants ;
- les demandes d'enregistrement, de déclaration, de modifications et de dissolutions de Pacte Civil de Solidarité (PACS)
- différents actes administratifs liés aux registres, à la certification conforme etc.

Délégation du Conseil Municipal au Maire

Le Conseil Municipal autorise pour la durée du mandat à Marion Pelloux-Prayer :

- de passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistres s'il y en a,
- de prononcer la délivrance de concessions dans les cimetières
- à titre exceptionnel et en cas d'urgence, à passer commande de matériels pour un montant maximum de 5000€

Prochaine réunion du Conseil Municipal : mardi 7 juillet à 20h en mairie.

Nouvelles baumoises du (dé)confinement

Depuis le confinement, une nouvelle page a vu le jour sur le site de la commune... Vous pouvez y retrouver des nouvelles des habitants, des amis du village, des enfants de l'école, des photos de jardin, des photos souvenirs du village, des défis gâteaux/photos, des jeux ...

Cette page a vocation à rester, elle a déjà changé de nom, de « confinement », elle est passée à « (dé)confinement » et devrait, d'ici la fin de la crise sanitaire, devenir « le mot des baumoises ».

Si vous souhaitez d'ailleurs y faire paraître un message, une photo, une vidéo, n'hésitez pas, il suffit pour cela d'envoyer, en précisant bien vos noms et prénoms ainsi que c'est un message à destination du site internet communal, soit :

→ un mail à l'adresse : commission.communication@la-baume-dhostun.fr

→ en mairie par téléphone au 04 75 48 42 41 ou en vous déplaçant pendant les horaires d'ouverture.

Exemples de...

...défis gâteaux/photos (avec les recettes !) :



... de jeu : connaissez-vous votre village ? (solution donnée sur le site)



Le mot des Associations



De très nombreuses associations ont été mises à l'arrêt forcé pendant le confinement, elles vont reprendre petit à petit leurs séances hebdomadaires, leurs manifestations mais cela va prendre du temps et s'effectuera en fonction de l'évolution sanitaire de notre pays.

À la rentrée de septembre, devrait se tenir le traditionnel "Forum des Associations Intercommunal" à Eymeux, dès qu'il sera confirmé et que la date sera fixée, nous vous la communiquerons.

Paroisse St Pierre des Monts du Matin

Avec les nouvelles mesures de sécurité sanitaire mises en place lors du déconfinement du 11 mai dernier, les messes ont pu reprendre. Pour chaque messe dominicale, il y a des équipes formées, dans chaque communauté, pour préparer l'église afin de respecter les protocoles sanitaires imposés aux lieux de culte. La capacité d'accueil dans chaque église est réduite, il faut donc penser à faire savoir votre présence aux équipes d'accueil des églises. (soit par téléphone, soit par email)

Toutes les personnes présentes devront respecter les gestes barrières, porter un masque, accepter le gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de l'église, servi par les personnes d'accueil devant la porte de l'église. La circulation dans l'église se fera conformément aux directives en suivant les flèches. Il ne doit pas y avoir de regroupement à la sortie de l'église.

Prochaines messes du secteur :

→ **Vendredi 19 juin, 18h30 à Besayes**

(penser à réserver auprès de Michel ARLAUD : «04 75 47 46 96» ou «michelarlaud@free.fr»)

→ **Samedi 20 juin, 18h30 à Beauregard-Baret**

(penser à réserver auprès de Bernard BRUN : «04 75 48 84 11» ou «bernard.brun0059@orange.fr»)

→ **Dimanche 21 juin, 10h30 à Barbières**

(penser à réserver auprès d'Élise ZAMMIT : «04 75 47 39 87» ou «elise.zammit@orange.fr»)

→ **Mercredi 24 juin, 18h30 à Alixan**

(penser à réserver auprès de Philippe LUCIANI : «09 71 28 91 84» ou «luciani2lyon@hotmail.fr»)

→ **Samedi 27 juin, 18h30 à Besayes**

(penser à réserver auprès de Michel ARLAUD : «04 75 47 46 96» ou «michelarlaud@free.fr»)

→ **Dimanche 28 juin, 10h30 en plein air à la Chapelle Bienheureuse Béatrix d'Eymeux (l'Écancière)**



MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN

Téléphone : 04.75.48.42.41

Télécopie : 04.75.48.46.58

Messagerie :

mairie.la.baume.dhostun

@wanadoo.fr

Site internet :

www.la-baume-dhostun.fr

**Lundi, Mardi
de 8h30 à 12h**

**Mercredi
de 16h à 19h**

**Vendredi
de 11h à 16h30**

**Samedi
de 9h à 12h**

(Ouvert si la date
du jour est PAIRE)

Permanence du Maire :

sur Rendez-vous

Directeur de publication :

Marion

PELLOUX-PRAYER,

Maire

Édité et publié par la
MAIRIE DE
LA BAUME D'HOSTUN
en 250 exemplaires

**Prochaine
Vie Communale
fin juillet**

Date à retenir :

7 juillet : Conseil Municipal

**Le secrétariat de la mairie sera fermé
du lundi 3 août au dimanche 23 août 2020.**

**Pendant la période estivale,
à compter du 6 juillet,
la mairie sera fermée les samedis matin.**

**Notez bien le numéro de téléphone d'astreinte
en cas d'urgence**

**lorsque le secrétariat de mairie est fermé :
(hors urgences vitales où vous devez composer le 15)**

07.68.42.43.02

